

édito

Chères Meulanaises, Chers Meulanais,

Notre candidature à l'obtention d'une seconde fleur au concours des Villes et Villages fleuris s'inscrit pleinement dans nos engagements d'amélioration de notre cadre de vie, première priorité de notre mandat. Depuis 2014, et malgré le transfert des compétences voirie et propreté à la Communauté urbaine début 2016, nous investissons régulièrement sur l'entretien de nos espaces publics laissés en souffrance pendant des années.

De la même manière, depuis le début de notre mandat, nous réhabilitons, sécurisons et mettons en accessibilité notre patrimoine bâti... parce que ce n'était pas fait.

Gérer sainement une commune, c'est anticiper, programmer, prévoir les financements, et surtout aller à l'essentiel : dans le cas de Meulan, c'est déjà de bien s'occuper de l'existant avant d'initier de nouveaux grands projets.

La mise en œuvre de cet objectif est rendue possible grâce à notre plan pluriannuel d'investissement : les travaux sont répartis sur toute la durée du mandat et au-delà (la démolition-reconstruction du groupe scolaire Paradis est par exemple un projet qui s'étale sur plusieurs années), en fonction de nos obligations légales, des impératifs d'entretien, du projet politique, des attentes des habitants et des coûts. C'est un document essentiel qui n'existait pas dans la collectivité et que la Municipalité actuelle a mis en place, un fil conducteur que l'on déroule et qui permet d'administrer sereinement...

... sans sortir du chapeau un méga-projet au milieu du mandat et sans concentrer les investissements juste avant les élections.

Ça, c'était avant.



Cécile
ZAMMIT-POPESCU

Le Maire

Vice-président de la CU GPS&O
Conseiller départemental des Yvelines

L'actu

Objectif 2^{ème} fleur !

Trois ans après l'obtention de sa 1^{ère} fleur (délai de rigueur), Meulan-en-Yvelines concourt à nouveau au label national des Villes et Villages Fleuris qui permet de décerner aux communes candidates des récompenses en fonction des efforts fournis et des différentes réalisations mises en place sur le fleurissement, mais plus globalement sur l'attention et le soin qui sont portés au cadre de vie dans le respect du développement durable. Tous les détails sont scrutés par les membres du jury qui étaient en déplacement sur la commune le 10 juillet.



Inondations
des Aulnes p. 4

Sécurité
au Paradis p. 6

Nouvelle
saison culturelle p. 14

En 2016, Meulan-en-Yvelines a été honoré par sa première distinction récompensant le travail des Espaces verts dans tous les quartiers de la ville. La volonté de la Municipalité de valoriser et embellir les espaces publics pour rendre la commune plus agréable et attractive s'est poursuivie en 2019, avec sa candidature pour la deuxième fleur.

En chiffres

119 jardinières
635 chrysanthèmes
4350 m² de prairie fleurie
85 CityMurs (environ 238 m²)
4 portails CityMurs
2 sites de jardins à partager
13,5 h de gazon
3,7 h de talus
3082 m² de massifs arbustifs
2803 m linéaires de haies
550 m² de massifs de fleurs
539 arbres d'alignement
4 h de forêt

Le Label "Villes et Villages Fleuris" récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal. Les critères d'évaluation permettent d'apprécier les exigences requises à chaque niveau du label (une, deux, trois ou quatre fleurs), selon la taille de la commune, et selon l'avancée des différentes actions : inexistantes, initiées, réalisées ou confortées.

Les critères s'articulent autour de 6 axes :

- La démarche globale de valorisation communale par le végétal et de fleurissement.
- Les actions d'animation et de promotion de cette démarche auprès de la population, des touristes et des acteurs pouvant être concernés.
- La présentation du patrimoine végétal et du fleurissement.

- Les modes de gestion mis en place pour entretenir ce patrimoine en respectant les ressources naturelles et la biodiversité.
- Les actions complémentaires mises en œuvre pour favoriser la qualité des espaces publics (mobiliers, voirie, façades, enseignes, propreté...).
- La cohérence des aménagements paysagers et de leur gestion selon les différents lieux de la commune.

Par ailleurs, après avoir obtenu deux récompenses des trophées yvelinois en 2017, la Ville est également inscrite pour ce concours en 2019 dans deux catégories : "cœur de ville ou village et sa mairie fleurie" et "la nature en ville : fleurir maillages, sentes, trottoirs, pieds de mur ; des micro-implantations florales aux jardins linéaires". ■

Aménagements actuels



Visite du jury sur la chaussée des Tanneries, accompagné du Comité de fleurissement de Meulan-en-Yvelines.

Chaussée des Tanneries

En 2019, les agents du service des Espaces verts ont réalisé un travail colossal sur cette voie piétonne : un réaménagement complet avec des nouvelles plantations, un paillage en copeaux de bois, l'installation d'un arrosage automatique pour gérer la consommation. Des bancs ont été placés sur le cheminement et des candélabres avec enfouissement des réseaux ont été installés. Cette sente, très utilisée, ne bénéficiait en effet pas d'éclairage public auparavant, c'est désormais le cas.

Une haie en osier naturel marquera la délimitation entre le cheminement piéton et la partie végétalisée afin d'éviter

que les chiens ne viennent souiller l'espace. De plus, des Toutounet (sacs à déjections canines) sont répartis aux entrées et sorties ainsi qu'au milieu de la chaussée.

Entrées de ville

Reprenant le concept des CityMurs, et dans un souci de cohérence dans le mobilier urbain, les huit entrées de ville ont été repensées pour mettre en avant la végétalisation, hiver comme été.





Berges de Seine

Après avoir réhabilité l'aire de jeux du quai de l'Arquebuse, installé de nouveaux mobiliers urbains (bancs, fauteuils, table de pique-nique, poubelles, mange-debout), des appareils de fitness, la Ville crée un cheminement piéton allant du pont au Perches jusqu'au parc municipal pour faciliter les circulations douces et permettre de profiter au mieux de cet espace arboré en bord de la Seine (début des travaux fin septembre). Le cheminement allant du pont aux Perches au kiosque à musique du square Bézard sera également repris dans une seconde phase. Des Toutounet sont prévus sur l'ensemble de la zone.

Installation de nichoirs à mésanges

Après la mise en place rue de la Ferme (sur un arbre au niveau du terrain de tir à l'arc) et aux Services Techniques, il est prévu d'installer dans chaque école un nichoir pour les mésanges. Cet aménagement s'inscrit dans le plan d'actions en faveur du développement durable et de la préservation de la biodiversité (éco-pâturage, rucher...)

Cadre de vie

Travaux d'été

Des services publics au Paradis

Les locaux de l'ancien coiffeur vont accueillir prochainement de nouveaux services publics. Appartenant au bailleur 1001 Vies Habitat, cet espace est mis à disposition de la Ville qui a insisté sur la nécessité d'une présence de services au cœur de la zone commerçante.

Aire de jeux Paradis

Situé dans l'angle de la rue de la Ferme du Paradis, juste en face du groupe scolaire, l'espace vert appartenant au bailleur 1001 Vies Habitat va accueillir une nouvelle aire de jeux. Après plusieurs mois de négociation, la Ville a obtenu une convention de mise à disposition gratuite de ce lieu de la part du bailleur pour investir en faveur de la jeunesse. Cette nouvelle aire de jeux viendra compléter l'offre déjà présente au square des Bois, de l'autre côté de ce même quartier.

Éclairage du court de tennis

Remplacement des ampoules sur un court couvert de tennis par de l'éclairage à led. Un investissement économique et écologique : plus d'efficacité et moins de consommation.

Réfection de chaussée rue de l'Ormeteau

Réalisés par la CU GPS&O, les travaux de réfection des voiries se poursuivent, en privilégiant les axes de passage les plus endommagés.

Travaux dans les écoles

Propices aux interventions dans les écoles, les vacances scolaires d'été permettent de laisser aux services techniques une plus grande latitude pour rénover les écoles :

- École des Bois : peinture du réfectoire et d'une classe
- École Pasteur : peinture de trois classes
- École Valéry : marquage des jeux au sol dans la cour. ■



À venir

Le projet de remplacement du City stade du square des Bois au quartier du Paradis a débuté : le marché public a été lancé sur la base des remarques des jeunes du Conseil Consultatif. Il inclut aussi les abords du terrain.

Sera lancée prochainement une étude visant à la création d'un autre City stade en bord de Seine et d'un skate Park, ainsi que la recherche d'un terrain pouvant accueillir un stade.

Stade des Aulnes, un avenir compromis

Par courrier du 15 juillet 2019, la société VEOLIA EAU, qui assure la gestion déléguée de services d'eau et d'assainissement et l'exploitation de la nappe phréatique des Aulnes, a informé la Ville de Meulan-en-Yvelines d'une nouvelle dégradation à venir sur cette zone avec une remontée naturelle du niveau de l'eau dès septembre 2019 (le courrier est consultable sur le site Internet de la Ville, dans l'article correspondant de la rubrique 'actualités').

Alors que la situation était déjà préoccupante, cette nouvelle vient compromettre l'avenir de cet espace et surtout empêche toute exploitation des équipements sportifs qui s'y trouvent.

Alors que la Ville avait déjà sollicité son prestataire qui intervient chaque été pour effectuer l'entretien des terrains afin d'avoir une expertise quant à l'ampleur des dégâts engendrés par les inondations du début d'année et des travaux à effectuer, un délai de 6 mois pour la remise en état des terrains permettant la pratique du football à compter du mois de septembre (sous réserve de l'évacuation totale de l'eau stagnante) avait été annoncé.

Dans son courrier, VEOLIA indique que la nappe phréatique se rechargera à compter de septembre et pour toute la période hivernale, ce qui empêchera toute intervention sur les terrains. Par ailleurs, il est ajouté que les perspectives d'amélioration de la qualité de l'eau, et donc de reprise des forages dans leur intégralité, renvoient à une échéance de plusieurs années, ce qui compromet durablement l'avenir de cette zone.

Au vu de ces nouveaux éléments, il apparaît comme inéluctable la fermeture totale de l'ensemble du site et par conséquent l'impossibilité pour les associations et les établissements scolaires d'exploiter les terrains les contraignant à l'abandon de leurs activités sportives pour la prochaine saison.

La Mairie continue de travailler, comme elle en a pris l'engagement lors de la rencontre avec les dirigeants du club et de la rencontre avec la DDCS et le District 78, à une solution pérenne de recherche de terrains qui permettra aux Meulanais de tous âges de pouvoir pratiquer le football dans de bonnes conditions.

Il est donc conseillé à tous les pratiquants de football de rechercher un club dans les communes alentour pour la prochaine saison.

Concernant la consommation de l'eau du robinet, il n'y a aucun risque pour la santé car Meulan-en-Yvelines est alimentée depuis le mois de mars par le forage de Saint-Martin-la-Garenne. ■



Comité de projet du 2 juillet à la Mairie des Mureaux, avec Gérard Derouin, Sous-préfet de l'arrondissement de Mantes-la-Jolie, Cécile Zammit-Popescu, Maire de Meulan-en-Yvelines et François Garay, Maire des Mureaux

Cœur de Ville

Dans le mag précédent a été présentée l'adhésion de Meulan-en-Yvelines au dispositif Action Cœur de Ville. Plus petite ville d'Île-de-France retenue, la commune va pouvoir accéder aux 5 milliards de financement débloqués par l'État sur 5 ans (pour les 223 communes éligibles) pour dynamiser, réhabiliter et revitaliser son centre-ville.

Le 25 juin, Cécile Zammit-Popescu, le Maire, et Jean-Marc Neau, Conseiller municipal délégué, ont reçu les commerçants et artisans de la Ville pour leur exposer le dispositif et les inviter à participer à des groupes de travail afin de définir les futurs projets sur le volet du commerce.

Afin d'élargir la concertation, un questionnaire est à disposition dans tous les commerces et sur le site Internet www.ville-meulan.fr pour recueillir les remarques des clients. ■

Les jeunes se mobilisent pour l'environnement

Dans le cadre de l'opération des magasins Leclerc qui financent les actions "nettoyons la nature", trois classes du collège Henri IV vont participer à une action de

sensibilisation à l'environnement et de ramassage des détritux aux abords de l'établissement le 27 septembre 2019 après-midi. Conjointement avec le Conseil de vie collégienne,

cette démarche s'inscrit dans le parcours éducatif citoyen des élèves et la mobilisation en faveur du développement durable. ■

Petite enfance : la qualité avant tout

En lançant une procédure de concession de service public pour la gestion du Multi-accueil, la Ville a délégué sa compétence à un prestataire (comme c'est déjà le cas pour les activités périscolaires ou le marché) qui a été choisi sur le fondement d'un cahier des charges très exigeant dans lequel ont été privilégiées la qualité et la continuité du service.

Au terme des négociations, la Ville a porté son choix sur l'association CRESCENDO qui a présenté la meilleure offre tant sur le plan de la qualité du service proposé, de l'adéquation des moyens proposés aux objectifs du service, que sur le plan financier. CRESCENDO était le candidat qui portait la plus grande attention au statut des agents, avec une politique

sociale vertueuse, et garantissait le respect des besoins et du bien-être des enfants.

La mise en concession a été actée par délibération au Conseil municipal du 26 juin 2019 et est effective le 19 août. Le Multi-accueil reste donc un service public, les familles seront accueillies dans les mêmes conditions, aux mêmes horaires et aux mêmes tarifs. Le projet pédagogique est maintenu tel qu'il a été mis en place par l'équipe de professionnelles et le taux d'encadrement reste supérieur aux normes de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).

De plus, par le biais d'une commission de suivi et de contrôle du contrat, la Ville s'assurera du bon fonctionnement et du respect de la qualité de service. ■

Accueil de loisirs et périscolaire

La commune de Meulan-en-Yvelines propose un accueil de loisirs et périscolaire pour les enfants âgés de 3 à 12 ans et scolarisés dans les écoles de la ville. Situé à l'étage de l'école Valéry, au 19 bis rue des Annonciades, cet accueil est organisé et géré par l'association Ifac Yvelines via une Délégation de Service Public. Inscriptions et renseignements auprès

de la responsable de l'accueil de loisirs, aux périodes et heures d'ouverture de la structure et au guichet unique deux demi-journées par semaine le mardi matin et le jeudi après-midi.

- Vous pouvez contacter l'Ifac au 01 34 74 23 62 ou par mail adl.meulan@utidf.ifac.asso.fr ■

Inscrivez-vous à la newsletter numérique

Cliquez en haut de la page d'accueil du nouveau site www.ville-meulan.fr et inscrivez-vous pour recevoir chaque mois directement dans votre boîte mail, les actus et agendas de votre ville.

École municipale des sports

Tous les mercredis, les enfants de la seconde année de maternelle au CM2 ont la possibilité de découvrir et de s'initier à diverses activités physiques et sportives par cycles de 3 à 5 séances : gymnastique, jeux d'oppositions, jeux de raquettes, athlétisme...

Horaires

4 / 5 ans de 10h à 11h
6 / 7 ans de 13h30 à 14h45
8 / 10 ans de 15h à 16h15

- Inscriptions à partir du 8 septembre au Forum des associations et, après cette date, auprès du guichet unique de la Mairie.

École des Bois : classe sauvée !

Alors qu'une fermeture de classe de maternelle était envisagée par l'Académie, et après une mobilisation conjointe des élus, des enseignants et des parents qui a porté ses fruits, la 4^{ème} classe sera bien maintenue pour la rentrée prochaine. À noter également l'arrivée d'une nouvelle directrice au sein de cet établissement scolaire, bienvenue à Madame Aline Goncalves. ■

Nouveaux horaires pour le groupe scolaire Paradis

Ces nouveaux horaires sont issus d'une concertation avec les enseignants et les parents d'élèves de l'école. A partir du 2 septembre, le groupe scolaire fonctionnera aux horaires suivants : de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30. ■

Inscriptions cantine et étude

A chaque rentrée scolaire, les familles doivent procéder à la création ou la mise à jour de leur dossier d'inscription auprès du guichet unique de la Mairie.

Il s'agit de services facultatifs payants (facturation calculée selon le quotient familial). Seuls les enfants préalablement inscrits administrativement et dont les parents auront effectué une réservation pourront être accueillis.

La gestion, l'annulation, la modification ou le paiement des factures se fait via votre compte sur l'Espace famille. ■

La Mairie et les habitants font front commun pour la sécurité au Paradis

Cécile Zammit-Popescu, Maire de Meulan-en-Yvelines, a demandé une rencontre avec le Préfet pour évoquer plusieurs sujets sur la commune et notamment la sécurité au quartier du Paradis et les problématiques de relogement. Elle lui a déposé une pétition de 555 familles sur les 850 logements collectifs du Paradis pour dénoncer les situations inadmissibles que subissent les habitants au quotidien et l'a interrogé lors de la séance du Conseil départemental du vendredi 28 juin.

La sécurité est une compétence régaliennne de l'État et la Ville, bien qu'elle se soit dotée d'importants moyens pour agir (CLSPD actif, doublement des effectifs de Police municipale, installation d'un système de vidéoprotection communal modernisé et déployé sur tout le territoire, armement légal et, prochainement, caméras piétons et éducateurs de quartier...), a besoin du soutien des forces de l'ordre et d'une réponse judiciaire efficace, tout comme de l'implication des bailleurs sociaux.

Une réunion s'était déjà tenue à l'Hôtel de Ville en présence des différents acteurs (Ville, Sous-préfecture et services préfectoraux - DDCS - DDT, bailleur, Police nationale et municipale, Education nationale) pour évaluer la situation et pour que chacun puisse trouver et proposer des solutions dans son champ de compétence. Effet immédiat, le Sous-préfet a annoncé que la Police de Sécurité du Quotidien, dispositif réservé d'abord aux quartiers prioritaires, a été étendue à Meulan-en-Yvelines créant ainsi un lien renforcé entre le Commissariat et la Police municipale avec une présence et une capacité d'action plus forte.

Le bon réflexe, appeler le 17 !

Victime de vol, de dégradation, d'agression, vous devez impérativement porter plainte. Sans dépôt de plainte, aucune procédure ne peut être engagée. De la même manière, dès que vous constatez un fait délictueux qui vous concerne directement ou indirectement, dès que vous avez un doute sur des individus ou des véhicules qui tournent dans votre quartier, composez le 17. On entend souvent "ça ne sert à rien, la police ne se déplace pas", or même si les équipages sont retenus par une intervention plus grave ailleurs, votre appel est enregistré et utile pour les suites données, ou bien "je n'appelle pas car je ne veux pas que mon nom soit communiqué aux individus mis en cause", mais ce n'est pas le cas.



Voisins Vigilants & Solidaires

Soyez informé et prévenez vos voisins de faits ou troubles anormaux que vous pouvez constater dans votre quartier.

En lien avec la Mairie et la Police municipale, inscrivez-vous sur www.voisinsvigilants.org et rejoignez votre réseau social de voisinage.

SAUV life, une application pour sauver des vies



Il s'agit d'une application permettant de déclencher l'intervention de citoyens-sauveteurs volontaires auprès des victimes d'arrêts cardiaques. Ce nouvel outil vise à initier le plus rapidement

possible les gestes de survie avant même l'arrivée des secours, dans cette situation où chaque minute compte.

Son principe ? L'application géolocalise en temps réel des citoyens volontaires mobilisables évoluant non loin de la victime avant l'arrivée des secours dépêchés par les médecins régulateurs du SAMU. En réalisant les premiers gestes d'urgence, ces citoyens sauveteurs vont gagner les précieuses minutes qui vont augmenter les chances de survie de la victime.

Formé ou non, professionnel de santé ou non, chaque citoyen peut agir à son niveau en téléchargeant cette application gratuite.

L'application créée par le SAMU de Paris est disponible gratuitement sur les plateformes de téléchargement Google play & App Store.

La nouvelle saison des seniors est arrivée

Encore une belle programmation pour cette édition 2019 / 2020 !

Au menu, chaque mois, des sorties et visites culturelles, des ateliers et cours de gym toutes les semaines, une programmation spécifique dans le cadre de la semaine bleue en octobre, le repas de Noël ou encore le goûter spectacle du Printemps, vous retrouverez en détails tous ces événements et animations dans la nouvelle brochure, sans oublier bien sûr le magnifique voyage en fin d'année pour admirer les châteaux de la Loire !

A destination des seniors de 70 ans et plus, cette année, ce programme est également ouvert aux personnes porteuses d'un handicap. Voir les détails et conditions auprès du CCAS au 01 30 90 41 20.

Agendas seniors

Domaine de Chantilly - Mardi 17 septembre 2019 :

Venez vous évader le temps d'une journée au Château de Chantilly. Monument exceptionnel situé au cœur de 7 800 hectares, ayant accueilli les plus grandes familles de la noblesse française.

Cours de Gym équilibré

Il ne s'agit pas de séances de gymnastique, mais d'une action de prévention visant une meilleure autonomie et motricité. Atelier animé par Nadia Noblesse, les vendredis, du 13 septembre 2019 au 12 juin 2020 (hors périodes de vacances scolaires).

Prescri'forme

30 séances d'activités physiques adaptées en salle ainsi que 30 séances en extérieur d'une durée d'une heure chacune. Ces séances s'adressent aux seniors ayant une maladie chronique et/ou en surpoids. Les séances sont adaptées en fonction de vos capacités physiques et de vos attentes. Les vendredis, du 13 septembre 2019 au 12 juin 2020 (hors période de vacances scolaires). Gratuit.

- Inscription auprès du CCAS à partir du 2 septembre 2019

Retrouvez également un programme particulier élaboré dans le cadre de la Semaine bleue du 7 au 13 octobre 2019 : atelier, goûter loto, sortie. Toutes les infos au CCAS et dans la plaquette "La saison des seniors 2019 / 2020".

Portage de repas à domicile

Service dédié aux personnes âgées et/ou handicapées, les bénéficiaires reçoivent tous les jours des repas qui leur sont livrés à domicile, avec la possibilité de commander des menus en cas de régimes spéciaux.

- Information et inscription auprès du CCAS

Navette municipale

Entièrement gratuit, ce service s'adresse aussi bien aux seniors de 70 ans et plus qu'aux personnes porteuses d'un handicap. La navette circule les lundis matins et vendredis matins (jours de marché) entre le centre-ville et le Paradis en passant par tous les quartiers.

- Information et inscription auprès du CCAS

Horaires et points de passage de la navette municipale

CIRCUIT A Parking Résidence Saint Pierre ◀▶ Archebuse



| CIRCUIT A (aller) | |
|------------------------------------|--------|
| Parking Résidence Saint Pierre | 9 h 00 |
| Cimetière | 9 h 04 |
| Maison de quartier des Annonciades | 9 h 07 |
| Parking gare de Thun | 9 h 10 |
| Allée Sylvestre | 9 h 14 |
| Clinique cardiologique | 9 h 16 |
| Côte d'Évequemont | 9 h 18 |
| Boulevard Thiers | 9 h 21 |
| Archebuse | 9 h 25 |

| CIRCUIT A (retour) | |
|------------------------------------|---------|
| Archebuse | 11 h 05 |
| Boulevard Thiers | 11 h 08 |
| Côte d'Évequemont | 11 h 10 |
| Clinique cardiologique | 11 h 12 |
| Allée Sylvestre | 11 h 14 |
| Parking gare de Thun | 11 h 17 |
| Maison de quartier des Annonciades | 11 h 19 |
| Cimetière | 11 h 21 |
| Parking Résidence Saint Pierre | 11 h 25 |

CIRCUIT B Maison des Associations ◀▶ Archebuse



| CIRCUIT B (aller) | |
|--|---------|
| Maison des Associations | 9 h 38 |
| Café du Paradis | 9 h 40 |
| 1 rue de la Ferme | 9 h 41 |
| Allée des Acacias | 9 h 43 |
| École des Bois | 9 h 45 |
| Allée des Tulipes | 9 h 47 |
| Rond-point rue Auguste Renoir | 9 h 51 |
| Rue de Tessancourt (parking Convivial) | 9 h 57 |
| Archebuse | 10 h 02 |

| CIRCUIT B (retour) | |
|--|---------|
| Archebuse | 11 h 35 |
| Rue de Tessancourt (parking Convivial) | 11 h 39 |
| Rond-point rue Auguste Renoir | 11 h 44 |
| 1 rue de la Ferme | 11 h 47 |
| Allée des Acacias | 11 h 48 |
| École des Bois | 11 h 50 |
| Allée des Tulipes | 11 h 52 |
| Café du Paradis | 11 h 54 |
| Maison des Associations | 11 h 56 |

Un annuaire
des commerçants
est en ligne sur le site
de la Ville

www.ville-meulan.fr

Pensez à faire la demande
de mise à jour
de vos coordonnées
via le formulaire en ligne.

Nouveaux Meulanais inscrivez-vous

Vous avez emménagé à Meulan-en-Yvelines en 2019 ?

Faites-vous connaître auprès de la Mairie en indiquant vos nom, prénom, adresse et nombre de personne(s) vivant dans le foyer à : evenementiel@ville-meulan.fr.

Le Maire et les élus délégués vous accueilleront lors d'un moment convivial, pour vous présenter la commune et répondre à vos questions.

Déplacement du marché

Les travaux d'assainissement réalisés par la Communauté Urbaine Grand Paris Seine & Oise ont impacté le centre-ville cet été impliquant une modification de la circulation et le déplacement du marché sur la place Ducrocq.

A l'heure où ce mag est imprimé, la Ville mène une réflexion sur le déplacement du marché au regard du sondage mené auprès du délégataire, des exposants du marché, des clients, des riverains et des commerçants meulanais cet été.



Nouveaux commerces

Les quatre pieds dans l'eau

Vente de poissons, crustacés et dérivés.
Commande spéciale 48h à l'avance.
Installation le samedi 14 septembre

- Ouverture : du mercredi au samedi 8h30 - 12h30 et de 15h30 - 19h30 le dimanche de 8h30 à 13h
36, rue Maréchal Foch

VhappY Days

Cigarette électronique, matériel et produits pour vapoteurs du débutant à l'expert.

- Ouverture : du lundi au samedi de 10h à 19h30
38, rue du Marechal Foch
07 67 16 97 18
vhappydays@yahoo.com

RM auto pièces

Revendeur de pièces automobiles toutes marques.

- 4, quai Albert Joly
01 30 04 26 69 ou 06 28 23 62 63
rmautopieces@yahoo.com

Saby beauty

Onglerie, salon d'esthétique.

- Ouverture de 9h à 18h
58, rue du Maréchal Foch

La Folie de la Francesinha

Restaurant avec cuisine portugaise : spécialité Francesinha.

- Ouverture : lundi fermé, mardi de 19h à 23h, du mercredi au vendredi de 11h30 à 15h et de 19h à 23h, le samedi de 12h à 15h et de 19h à 23h, le dimanche de 12h à 15h.
12, rue des Écoles
09 87 31 07 54 ou 07 61 55 61 02

Sitis Market

Alimentation générale. Livraison gratuite à domicile.

- Ouverture : du lundi au dimanche de 9h à 21h
7, rue du Maréchal Foch



150 commerces de proximité

2 marchés hebdomadaires

1 zone d'activités

1 marché du Terroir

1 marché de Noël

www.ville-meulan.fr

Fête des Voisins • 24 mai

Cette année, le beau temps, qui était enfin de la partie, a permis à tous les voisins de se retrouver autour d'un apéritif ou plus simplement autour d'un bon petit plat. Ce moment de convivialité a pu être partagé, pour certains d'entre vous, avec Madame le Maire. A l'année prochaine !



Marché du Vexin et du terroir • 10 juin



Cette deuxième édition a pu réunir plus d'une dizaine d'exposants producteurs, chacun proposant une spécialité locale différente : miels, légumes, macarons, bières, savons, charcuteries, pains, meringues... et un food truck de crêpes ! Tout pour se faire plaisir avec de bons produits locaux et passer un bon moment !
Le marché de la place de l'Aubette a également été étendu sur la totalité du parking afin de proposer un large choix de produits. Il y en avait pour tous les goûts !

Remise des dictionnaires aux CM2 • 11 juin



Découverte de la citoyenneté • 13 juin



Visite des CM1 de l'école Mercier Saint-Paul à l'Hôtel de Ville

Atelier tablettes numériques • 13 juin



Les seniors aussi se mettent aux nouvelles technologies ! Grand succès pour cette formation.

Fête de la Musique • 21 juin

Cette année encore, la Fête de la Musique a eu lieu sur la place Ducrocq. Rock, jazz, reggae, folk... ont été mêlés adroitement par les différents groupes qui se sont succédés sur la scène afin de vous proposer un spectacle varié et de qualité.



Jardins à partager • 29 juin



Sensibilisation des Espaces verts aux bonnes pratiques du jardinage et à l'entretien des potagers que la Ville met à disposition de tous.

Tant à lire et temps d'échanges • 2 juillet

Un mot, une phrase, une page d'un livre, enfants et professionnels du Service d'accueil familial ont partagé une journée autour du livre à la Ferme du Paradis.

Différentes formations autour du livre suivies par 2 assistantes maternelles et l'éducatrice de jeunes enfants ont permis la mise en place de ce projet ludique avec plusieurs partenaires. Les objectifs étaient de poursuivre les actions menées autour du livre, favoriser la lecture individuelle, renforcer le lien lecture/plaisir, le tout dans l'échange et le partage entre professionnels et enfants.

Chacun était libre de flâner, de se promener de tente en tente pour découvrir les différents livres présents sur des thèmes spécifiques, accueilli par une professionnelle de la petite enfance présente dans chaque tente.



Fête nationale • 13 juillet

Avant de profiter du très beau feu d'artifices, un repas dansant suivi d'une retraite aux flambeaux vous attendaient sur l'île du Fort. De quoi contenter petits et grands !



Partir en livre • 20 juillet

Un bel après-midi d'été autour du livre à la Bibliothèque multimédi@. Jeux, lectures, rencontre avec un illustrateur... tout un programme !



Vacances des jeunes • juillet

Ski nautique à la base de loisirs de Cergy



Bowling à Orgeval

Semaines sportives • juillet

Rafting à la base de loisirs de Cergy



Accrobranche à Sherwood Park

Un répertoire des associations est en ligne sur le nouveau site Internet de la Ville www.ville-meulan.fr

Pensez à faire la demande de mise à jour de vos données en remplissant le formulaire en ligne

ALDS

Vous apportez ponctuellement ou régulièrement une aide, un soutien à votre proche âgé, malade ou handicapé ? Vous souhaitez en savoir plus ?

- Contactez la Fédération ALDS au 01 34 74 80 60 / 07 82 86 31 61 ou envoyez un mail à ayda@alds.org www.alds.org

Secours Catholique

Le secours catholique de Meulan/Vaux a un besoin urgent de vêtements et notamment de chaussures pour hommes et enfants.

- Contact : 01 34 74 89 43 ou 06 89 57 11 38, ou directement à la permanence, 18, place des Pénitents, ouverte le lundi et le jeudi de 14h à 16h30

AGHYN

Pour tous ceux qui souhaitent faire la généalogie de leur famille et savoir qui étaient leurs ancêtres, venez retrouver l'association pour une nouvelle saison au domaine Berson

- jeudi 12 et samedi 28 septembre de 14h à 17h
Pour plus de renseignements, présence au Forum des associations le 8 septembre.

Jumelage

Du 23 au 27 mai, le Comité de jumelage de Meulan a reçu une délégation de 17 Écossais de Kilsyth, présidée par la Prévost du Lanarkshire Jean Jones. Ils ont été chaleureusement accueillis en Mairie par Madame Zammit-Popescu, Maire de Meulan-en-Yvelines, le jeudi 23 mai.



Au programme des jours suivants, de nombreuses visites accompagnées par les familles françaises (sorties, musées...) et un dimanche après-midi guinguette au bord de l'eau suivi d'une soirée cabaret avec meneuse de revue. Nos amis écossais sont repartis ravis de leur séjour. Le Comité de jumelage de Meulan se rendra à Kilsyth au mois de mai 2020.



Athlétic Club Meulanais

L'équipe 11/18 ans Niveau 5 de gymnastique aux agrès s'est qualifiée pour la finale nationale des championnats de France qui s'est déroulée les 8 et 9 juin dans la région de Grenoble. Elle s'est classée 5^{ème}, une belle performance pour une 1^{ère} participation !



Cercle des Nageurs Meulanais

La saison 2018-2019 s'est terminée sur de bonnes notes avec 3 nageuses qualifiées au championnat des Yvelines à Chevreuse.

Les équipes de natation artistique ont représenté le club à la nuit de l'eau aux Mureaux le 23 mars dernier au profit de l'Unicef.

Si vous souhaitez rejoindre ces équipes, les inscriptions pour la nouvelle saison débiteront le 8 septembre prochain au Forum des associations de Meulan. Le club vous accueillera également du 10 septembre au 30 septembre de 17 h 45 à 20 h à la piscine de l'Eaubelle.

• + d'infos : cn.meulan@free.fr ou au 06 03 29 67 32

Permanence du CRIB (Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles)

Le Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (CRIB) a proposé deux réunions d'informations en 2018 et 2019, qui ont eu lieu à l'Hôtel de Ville, à destination des associations, concernant leur gestion et leur fonctionnement, le partenariat se prolonge avec cette fois une permanence.

Elle sera ouverte à tous, aux responsables d'association ou bien aux personnes qui souhaiteraient créer leur association ou simplement en recherche d'informations.

• samedi 16 novembre, de 9h à 12h, en Mairie



FORUM
des
Associations

GYMNASE DES ANNONCIADES

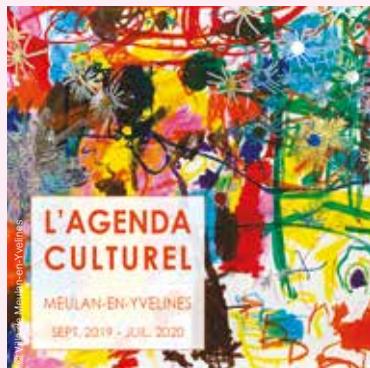
Dimanche 8 Septembre • 10H-17H

RESTAURATION SUR PLACE

+ d'infos sur www.ville-meulan.fr

GRATUIT

Retrouvez toute l'actualité culturelle dans l'agenda 2019 - 2020 et sur www.ville-meulan.fr



Carnet

Ils se sont mariés...

Nadège DE PASSOS
& Axel GAUTHIER

Louisa SAYADJ
& El Hadi CHENOUFI

Agnès LOTH
& Chris BOURILLOT

Eléna PRUNIER
& Bastien FOURNIER

Lula GODOY
& Benjamin DEROEUX

Mahé ANDRIAMAHAZONAVALONA
& Jordan GROSJEAN

Laïla AAJILAT
& Ridouane ASKASSAY

Elle nous a quittés...

Raymonde HAUSTETE

Zoom sur les Journées européennes du patrimoine



Samedi 21 septembre

Bains de mémoire ! Une invitation à la découverte de votre patrimoine à travers une Promenade dans les collections de cartes postales anciennes (1868 - 1914). Diffusion en continu sur les panneaux lumineux de la ville - écrans Mairie, domaine Berson et gymnase des Annonciades.

Plongez dans les souvenirs de Meulan, avec Patrick Blond, intervenant. Il vous accompagnera à travers la modernisation de la ville, nous faisant revivre son quotidien à la belle époque.

- Deux rendez-vous, 10h30 et 15h30
Mairie - salle du Conseil municipal

Retrouvez Bains de Mémoire ! toute l'année, un jeudi par mois, de 14h30 à 15h30.

Ça bouge à Meulan !

Nouvelle saison culturelle

Musique, théâtre, expos, conférences, sorties culturelles, pour les petits et les plus grands, vous retrouverez une programmation riche et variée tout au long de l'année.

Nouveauté pour cette édition, dans la lignée de la compétition internationale de break dance hip-hop, le samedi 28 septembre au théâtre de la Nacelle à Aubergenville. 13 ateliers gratuits de danse Hip-Hop pour les 11/17 ans se tiendront du 2 octobre au 17 juin, encadrés par la Kenlaw Dance Academia.

- les mercredis de 16h30 à 18h
au gymnase des Annonciades

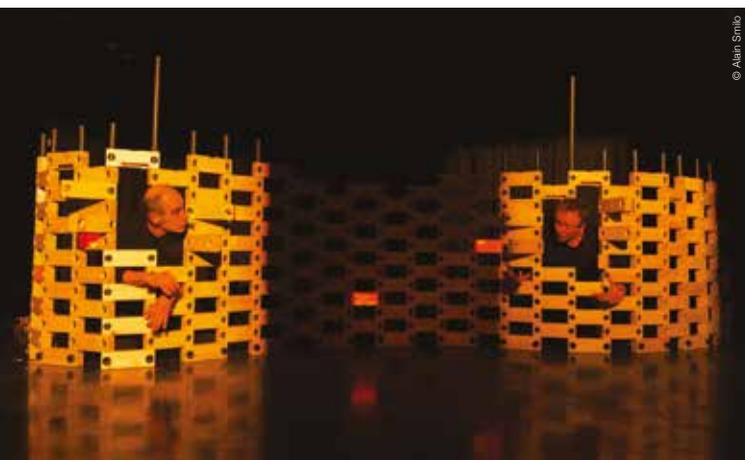


Les frères Bricolo

Mercredi 23 octobre 10h30

Entre théâtre d'objet, spectacle musical et performance clownesque, cette création de La Waide Cie nous emmène au-delà des codes dans un spectacle intime, sensible et teinté d'une douce fantaisie burlesque.

- Bergerie - Ferme du Paradis
gratuit, à partir de 6 mois, en famille,
durée 40 mn, réservation 01 30 90 41 41



Délibérations votées lors de la séance du 26 juin 2019 :

Ressources humaines

Deux délibérations concernant le recrutement d'agents contractuels ont été adoptées pour faire face à des besoins liés pour l'une à un accroissement temporaire d'activité, pour l'autre à un accroissement saisonnier d'activité. Ces dispositifs permettent d'assouplir les conditions de recrutement et d'adapter les postes au plus près du besoin de la collectivité. ■

Logement social

Un avenant allongeant la durée de la garantie d'emprunt en faveur du bailleur "1001 Vies Habitat" a été proposé. C'est cette garantie qui a permis à la commune de récupérer 60 logements (non vacants) du quartier Paradis sur son contingent, alors qu'elle n'en avait que 2 en 2014. Pour chaque logement libéré du contingent communal, 3 candidatures doivent obligatoirement être présentées à la commission d'attribution et c'est le bailleur qui finalise le choix. Environ 450 demandes de logements sont en attente sur Meulan. ■

Finances

Compte de gestion et compte administratif 2018 ont été votés. L'année 2018 a été marquée par une nouvelle baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (État), par l'exercice, pour la première fois en année pleine, des compétences Enfance et Petite Enfance (restituées par la Communauté urbaine GPS&O), par une deuxième année consécutive sans emprunt. L'excédent de fonctionnement reporté s'élève à 1,04 M€. ■

À l'écoute des Meulanais

Permanences des élus :
les samedis de 10h à 12h
(sans rendez-vous)

samedi 21 septembre
CENTRE-VILLE - loge de la Mairie

samedi 19 octobre
PARADIS - Maison des Associations

Prochain Conseil municipal

mercredi 25 septembre
à 20h30

salle du Conseil municipal
en Mairie

Prochain Conseil communautaire

jeudi 26 septembre à 16h
à Gargenville (salle des fêtes)

Tribune libre

Agir pour Meulan-en-Yvelines (majorité - 22 élus)

Les élections municipales sont encore lointaines, mais certains se sont déjà lancés et promettent une campagne "digne". Mais on n'abandonne pas si facilement ses vieilles habitudes semble-t-il... Les propos calomnieux comme mensongers fusent déjà sur les réseaux sociaux, les premiers conformes à ceux que nous avons connus avec la gauche en 2014, les seconds dus à la mauvaise foi d'une opposition qui ne sait que s'opposer ou à l'ignorance d'une candidate tête de liste n'habitant pas et ne connaissant pas notre ville. On prend les mêmes et on recommence, avec les mêmes méthodes. Cette manière de faire de la politique n'est pas, et ne sera jamais, la nôtre. ■

Meulan demain (minorité - 6 élus)

Madame la maire sortante, Vous êtes une illusionniste remarquable. Quel talent ! Alors que rien ou presque rien n'a été réalisé sur la voirie en cinq ans, voilà que les camions de terrassement envahissent la ville. C'est magique ! Neuf mois avant les élections ! La ficelle est grosse... Mais de qui se moque-t-on ? Nos concitoyens ne sont pas dupes de tout ce qui est passé à la trappe. Certes vous ne manquez pas de culot, jusqu'à faire apposer une plaque à votre nom en mairie comme si matraquer d'impôts les Meulanais justifiait de passer à la postérité. Mais l'arrogance n'est pas bonne conseillère Madame la maire sortante, vous n'échapperez pas à votre bilan en 2020. Bonnes vacances à tous. ■

Meulan Bleu Marine (minorité - 1 élu)

Les Municipales 2020 sont lancées à Meulan avec 2 candidates déclarées à ce jour : le Maire sortant et une commerçante de la ville. N'en doutons pas un instant ; cette campagne sera une course à l'échalote : moins politique que moi tu meurs ! Aucune étiquette, aucun adossement à aucun parti. Mais alors, si le seul mot d'ordre ce sont exclusivement les dossiers locaux et l'intérêt supérieur des Meulanais, qu'est-ce qui empêche fondamentalement ces deux dames de faire liste commune, où seules les compétences comptent ? D'autant que ce qui les sépare n'est pas insurmontable : elles ont toutes les deux voté Macron au 2nd tour de la Présidentielle. ■



LES YVELINES FONT LEUR CINÉMA
Des séances gratuites en plein air

LES ANIMAUX FANTASTIQUES
Mardi 27 août - 20h45
FERME DU PARADIS

www.ville-meulan.fr



Meulan-en-Yvelines CENTRE-VILLE

Festival des Fromages

WEEK-END du **12 & 13 OCTOBRE**
DE 10H À 18H

- Fromages et vins
- Animations
- Espace enfants
- Espace restauration
- Concerts

Et bien d'autres surprises !

Le plus grand festival de fromages d'Île-de-France

à proximité ...



FÊTE DE L'AIR
7 SEPTEMBRE 2019

De 10h à 19h
Entrée et parking gratuits



FLEURS EN SEINE
FÊTE DES PLANTES ET DU JARDIN

14 > 15 sept 2019

ENTRÉE LIBRE
BORDS DE SEINE - LES MUREAUX (77)

Horaires Mairie

- lundi, jeudi et vendredi 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h
- mardi 8h30 - 12h30
- mercredi 8h30 - 19h30
- samedi 8h30 - 12h

Permanences

Avocat

- jeudis 5 septembre et 7 novembre
- Uniquement sur rendez-vous à l'accueil de la Mairie
01 30 90 41 41

Écrivain public

- lundi 9h - 12h30 / 13h30 - 17h
Maison des Associations
- mercredi 13h30 - 17h
Mairie

Police municipale

- du lundi au vendredi 9h - 12h30 / 13h30 - 16h30
Poste de police municipale

Médiation familiale

- Avec l'APME
- tous les vendredis de 13h30 à 19h30
Maison des Associations
uniquement sur rendez-vous
au 01 30 21 75 55

Mission locale

- Mardis après-midi 14h - 17h
18, place des Pénitents

Permanences médicales

Pharmacies de garde

site : <http://lc.cx/Znsq>
ou commissariat de police
01 78 73 11 11

Dentistes de garde

01 39 51 21 21

Maison médicale de garde

20h - minuit
9h - 13h (les jours fériés)
appelez le 15